



Le **Comité loisirs et social Saint-Luc-de-Vincennes** désire organiser pour l'automne un cours de faux-vitrail. Il faut qu'au moins 8 personnes s'inscrivent pour permettre la réalisation de ce cours. Le maximum est de 12 personnes.

De plus, la durée de ce cours sera de cinq (5) semaines, en raison de 3 heures par semaine, pour un total de 15 heures. Coût 100\$, par personne.

L'horaire sera établi en fonction des disponibilités de la majorité des personnes qui s'inscriront, soit en après-midi ou en soirée.

La personne-ressource est madame Martine Leblanc. Vous pouvez visiter son site internet à l'adresse suivante : www.martineleblanc.ca ou obtenir des renseignements à info@martineleblanc.ca ou par téléphone au 819-378-1052.

Pour vous inscrire, contactez madame Ginette Normandin, présidente du Comité loisirs et social Saint-Luc-de-Vincennes au numéro (819) 295-1135.

Bienvenue à tous!